



Publié le :
24/07/2019 à 13:57

Ce ne sont pas des superhéros et pourtant ils volent littéralement à notre secours, aux quatre coins de la région, de jour comme de nuit.

Afin d'assurer les transports de malades ou de blessés dans des conditions de surveillance et de sécurité optimales, avec une efficacité accrue, le **SAMU 13**

se dote d'un hélicoptère EC 145 T2, une machine plus performante et mieux



Parmi les principaux critères ayant déterminé le choix de cet appareil figure en premier lieu l'autonomie. Le nouvel hélicoptère est capable de couvrir la région sans

souci de ravitaillement, avec une autonomie de 3H00 environ pour une vitesse de 240 km/h. Cet aspect est d'autant plus important compte tenu du réchauffement climatique, explique le Dr Marc FOURNIER, qui a participé à l'élaboration du cahier des charges :

«les périodes de canicule comme celles que nous traversons actuellement, et qui vont se multiplier, ont en effet un impact sur la consommation en carburant : plus il fait chaud, moins l'air est porteur ce qui implique une sollicitation plus importante de la machine. En période de fortes chaleurs une évacuation depuis Briançon par exemple, pouvait devenir problématique».

De la même manière, l'évacuation des nouveau-nés de Corse vers les réanimations pédiatriques se faisaient jusqu'à présent par avion vers Marignane, avec pour conséquences de mobiliser beaucoup d'équipes pour un temps de transport relativement long, ce qui ne sera plus le cas avec le nouvel engin.

Au niveau du matériel embarqué, l'appareil est doté d'un mur technique avec une box de réanimation fixée sur la paroi. Le volume plus important permet également d'emmener une équipe d'assistance circulatoire, une demande croissante qui était auparavant assurée grâce à l'hélicoptère de la sécurité civile, mais avec les limites précédemment évoquées en termes d'autonomie.



Enfin, l'appareil dispose d'un GPS en trois dimensions avec un système d'alarme qui garantira une sécurité maximale pour les vols de nuit.

«En 2018, nous avons effectué environ 530 missions et la proportion de vols de nuit était très importante, de l'ordre de 39%. Il était donc important de disposer d'un matériel dernier cri pour ces missions spécifiques ».

Compte tenu de l'ensemble de ces progrès techniques, les équipes du SAMU devraient être en mesure d'atteindre les 600 missions hélicoptérées par an, et d'assurer un renfort médical extrêmement rapide en cas de situation sanitaire

exceptionnelle.

Cet investissement intervient grâce à une enveloppe budgétaire allouée par l'ARS PACA et le concours d'AIRBUS.

Félicitations également à la Direction des Achats qui oeuvre depuis de longs mois pour acquérir cet appareil.

D'autres images sur [la page Facebook de l'AP-HM](#)



Copyright (c) 2015 - AP-HM - Tous droits réservés